

<http://universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article1841>



Raphaël Kempf : "Ennemis d'état"

- Thématiques - Démocratie -



Publication date: lundi 4 novembre 2019

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

Librairie Terra Nova le 18 octobre 2019

<http://universitepopulairetoulouse.fr/sites/universitepopulairetoulouse.fr/local/cache-vignettes/L150xH150/arton1775-52611-87e7a.png>

Rencontre librairie Terra Nova " Ennemis d'état "

Le 9 décembre 1893, l'anarchiste Auguste Vaillant lance une bombe dans la Chambre des députés en pleine séance parlementaire, faisant quelques blessés légers. Deux jours plus tard, la même Chambre vote à la hâte la première des « lois scélérates » réprimant la presse et les opinions anarchistes, dont certaines dispositions – le délit d'apologie par exemple – sont promises à un long avenir. On doit à La Revue blanche d'avoir mené la bataille contre les lois scélérates de 1893-1894 en rassemblant dans une brochure éponyme les plumes de Francis de Pressensé (fondateur de la Ligue des droits de l'homme), d'Émile Pouget et d'un jeune juriste, Léon Blum.

Lecteur averti de ces textes, Raphaël Kempf revient sur l'élaboration et l'application de ces lois d'exception et nous en livre la formule : votées dans l'émotion, elles donnent un pouvoir extraordinaire à l'État, à la police et au ministère public pour réprimer des adversaires politiques, avant de cibler peu à peu tous les citoyens. De la loi « contre les menées anarchistes » au XIXe siècle, aux lois « anticasseurs » et « antiterroristes » d'aujourd'hui, ce sont là autant d'indices des scélératesses législatives.

Raphaël Kempf

```
.mejs-audio-wrapper-skin-mejs { } .mejs-audio-wrapper-skin-mejs > audio{ height:40px !important; display: block; width: 100% !important; background: #666; }
```

http://universitepopulairetoulouse.fr/sites/universitepopulairetoulouse.fr/local/cache-vignettes/L262xH400/ennemi_d_etat-2-78462.jpg

Avocat au barreau de Paris, Raphaël Kempf défend depuis plusieurs années des manifestants et activistes victimes de la répression d'État. Il a publié de nombreux articles sur la justice ou les révolutions arabes dans Le Monde diplomatique, Jef Klak ou encore la revue Délibérée.